

LOUS MITIEYS

D'AZUR



BULLETIN
D'INFORMATION



Le Mot du Maire

Cette année 2009 qui se termine aura été l'année de toutes les contradictions.

La tempête qui a frappé la région et la commune, et les pluies soutenues ont précédé un splendide été qui a traîné en longueur pour le plaisir de tous.

Cette douceur qui vous a envahi jusqu'à Foussaint, si elle a été bénéfique pour l'agriculture, a un impact très positif sur la saison estivale, notamment au mois d'août. Les pronostics les plus pessimistes ont été démentis.

C'est sur cet espoir que nous allons nous appuyer pour redémarrer notre action municipale.

L'année 2010 sera encore une année difficile pour le budget de la commune si la forêt n'apporte pas encore les revenus escomptés. Mais ce qui inquiète davantage les élus que nous sommes, c'est la réforme des collectivités locales lancée par le gouvernement et qui va priver de ressources la collectivité à travers la suppression de la taxe professionnelle et la disparition en l'état du Département, notre principal pourvoyeur de fonds pour accompagner les investissements lancés par notre collectivité. Si nous ne voulons pas que d'autres décident pour nous, nous devons être tous vigilants pour assurer notre avenir, notre patrimoine, notre identité, notre vie d'Azurien tout simplement.

Dès les prochains mois, les projets qui concernent l'aménagement de la Route de Moliets (en partie terminée), l'enfouissement de la ligne EDF qui dessert la commune, les travaux de réalisation des travaux des 2 lotissements, la mise en route de la piste cyclable Azur-Messanges-Magescq (avec Macs), vont être concrétisés pour améliorer votre quotidien et permettre à Azur de se développer encore.

Ce développement, nous espérons qu'il sera confirmé par le recensement qui va être entrepris dès janvier prochain.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bonne santé, bonne et heureuse année 2010 à tous.

Michel Laussu.

Au fil des dossiers

Voirie communale



Aménagement Route de Moliets :

Les travaux programmés en novembre sous la responsabilité des services du Conseil Général s'élèvent à la somme de 151.234 euros TTC répartis ainsi :

- Conseil Général : 101.449 euros
- Communauté de communes : 30.550 euros
- Commune : 19.235 euros

Autres :

Les derniers travaux de bitumage des accès aux habitations d'Azur sont liés à la reprise de la vente des produits de la forêt et peuvent être retardés de quelques mois.

Le classement des chemins dans la voirie communale entre dans la phase dite « actes administratifs ». La Route de Moliets est concernée ce premier trimestre. Viendront ensuite les chemins de Capon, du Coût, du Moulin.

Piste cyclable :

La piste cyclable Messanges-Magescq via Azur va devenir dans les prochains mois une réalité. Le projet arrêté attend la confirmation des différentes aides pour être lancé.

La Forêt



Notre forêt a souffert lors du passage de la tempête Klaus.

Ces jours derniers, l'enlèvement des bois a été entrepris par les établissements Servary. Par contre, les travaux de dépressage, débroussaillage et de replantation seront réalisés comme prévus.

Ce jour, rien n'a vraiment changé. Nous ne bénéficions d'aucune aide de l'état. Notre régime de commune non soumise au régime forestier, accordé par les services de la Préfecture il y a une soixantaine d'années, ne nous reconnaît aucun droit.

Nous allons nous associer à une démarche de toutes les communes, non soumises comme nous, pour constituer une association, forte de nos droits, pour dans un premier temps, être reconnu comme n'importe quel propriétaire sylvicole (hors commune) et bénéficier d'aides (à titre exceptionnel et de solidarité) pour remettre les parcelles en état et les reboiser.

C'est une action qui devrait durer.

Lotissement

Dans le cadre de la création d'un lotissement (Lou Casaou) en centre bourg et de l'extension de la zone artisanale (Lou Yémé), la municipalité a engagé des études selon la procédure d'appel d'offres.

Dans une première étape, la municipalité a validé l'Avant Projet Sommaire (APS) de ces deux lotissements et a arrêté notamment le nombre de lots : 11 terrains à bâtir pour le lotissement communal, 10 lots sur l'extension de la zone artisanale.

Les dossiers de demande d'aménagement ont été déposés début novembre 2009.

Les estimations de coût fournies à ce stade des études permettent de demander des subventions (lotissement Lou Yémé).

Urbanisme

L'enquête publique tenue du 8 juin au 10 juillet, dans le cadre de la révision simplifiée N°1 du PLU, relative à l'extension de la zone artisanale, s'est achevée par la remise de la part du commissaire enquêteur désigné, d'un rapport dans lequel il formule son avis favorable.

La révision simplifiée N°1 est validée par les services de l'état.

Association DFCI

Dans le dernier bulletin, Monsieur Ducrocq a annoncé son départ de la présidence de l'association DFCI. Nous n'avons toujours pas procédé à l'élection de son remplaçant. Cela se fera dans les prochains jours.

L'été 2009 que l'on annonçait redoutable, au niveau incendie, pour notre forêt fera partie des étés chauds, secs et sans danger. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette situation et apprécier les pluies de novembre pour renouveler les nappes phréatiques.

Camping Azu'Rivage



Le Camping Azu'Rivage a bien résisté aux effets de la crise cette saison.

Dès janvier 2010, un nouveau délégataire sera désigné pour gérer en lieu et place de la commune cette activité.

21 demandes ont été enregistrées pour se substituer à la Mairie. 3 ont été retenues pour le dernier choix. La préservation de l'identité du camping est notre priorité.

Centre Communal Action Sociale

Le CCAS d'Azur qui a une action limitée assure les suivis des dossiers dans les domaines suivants : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), téléalarme ...

Le portage des repas à domicile est possible sur la commune. Une cuisine centrale est à l'étude sur le territoire de MACS. Elle sera située à Seignosse et va desservir toutes les cantines des écoles primaires, les maisons de retraites et les particuliers.

Le CCAS intervient parfois pour aider à travers une période financière difficile. Ces cas sont étudiés en collaboration avec l'assistante sociale chargée du secteur et basée à Soustons.

Dans tous les cas, il est préférable de s'adresser à nos services avant que la situation devienne dramatique.

SIVU pédagogique du Marensin



Ecole :

Les travaux de construction de la salle de classe supplémentaire se sont déroulés conformément au planning établi par Monsieur Larose, architecte, chargé de la maîtrise d'œuvre du projet.

Les nouvelles installations étaient opérationnelles pour la rentrée de septembre.

Cette opération commandée par le SIVU pédagogique du Marensin, en tant que Maître d'Ouvrage, confère à la commune un ensemble scolaire fonctionnel et adapté aux besoins.

78 élèves sont inscrits à Moliets, 69 à Azur et 72 à Messanges ; soit un total de 219 enfants.

Cantine :

Les travaux de rénovation de la Cantine à Moliets se sont déroulés en parallèle à ceux de la salle de classe supplémentaire à Azur. Ces nouvelles installations opérationnelles à la rentrée de septembre, offrent de meilleures conditions de travail au personnel et un meilleur confort aux enfants.

A Azur, 69 repas sont servis tous les jours de classe.

Centre de loisirs :

Le bâtiment est en cours de réalisation à Messanges pour accueillir les enfants dès l'été prochain.

Salle informatique



Salle informatique

En juillet 2009, la salle informatique a été labellisée NetPublic, après signature d'une charte entre le Maire d'Azur et le chargé de mission TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) auprès du préfet de région.

Désormais, la salle informatique appartient au réseau national NetPublic et est référencée dans la base informatique des espaces publics numériques.

Ce label permet également la mise en œuvre et la délivrance d'un Passeport Internet et Multimédia (PIM). Ce passeport est destiné au grand public débutant et en particulier à tous ceux qui n'ont pas accès facilement aux technologies de l'information, ni aux formations professionnelles. Il vise à leur permettre de s'initier et d'évaluer, pour eux-mêmes ou dans une perspective professionnelle, leur aptitude à utiliser un ordinateur et Internet. Nous vous tiendrons informés dès la mise en place des ateliers.

Bibliothèque

Pour la deuxième année, la bibliothèque d'Azur a participé au projet « Itinéraire des Mots Bis » proposé par le Conseil Général des Landes et la Médiathèque Départementale des Landes. Cette année, le thème retenu était celui de la poésie. L'objectif était donc d'établir un véritable programme d'animation autour de la poésie afin de promouvoir la bibliothèque et la lecture dans la commune.

Ainsi, le programme proposé comportait :

- un atelier poésie
- une exposition
- un spectacle

- Au cours de l'atelier poésie, les jeunes Azuriens ont pu appréhender de façon ludique la poésie avec des lectures de poèmes, illustrations, jeux divers.
- L'exposition proposée aux trois classes de l'école d'Azur se présentait sous forme de parcours poétique. Il s'agissait d'une initiation au plaisir du mot, du rythme, du vers et de la prose.
- Le spectacle « Planète Poésie » de Fonfrède et Becker s'est déroulé le samedi 14 novembre à la salle des séminaires de Moliets en association avec les bibliothèques de Moliets et Messanges.

Une trentaine de personnes sont venues assistées à cette ballade poétique sur les traces de James Ollivier où Fonfrède et Becker interrogent avec, humour et fantaisie, Queneau, Paul Fort, Obaldia, Desnos et beaucoup d'autres.

L'après-midi s'est achevé par un goûter et la possibilité pour ceux qui le souhaitaient de refaire les activités proposées lors des ateliers.

SIEAM

Tarif 2010	Part fixe	Prix m ³
Eau	52 euros	0,78 euros (+0,4%)
Assainissement	50 euros	1,185 euros (+0,4%)

A compter du 1^{er} janvier, les personnels du SIEAM se sont renforcés pour gérer les services de l'eau et de l'assainissement.

La SAUR ne sera plus l'interlocuteur du SIEAM qui deviendra un gestionnaire à part entière de l'eau et de l'assainissement.

Le 1^{er} janvier 2010, le SIEAM a décidé de reprendre en régie l'exploitation des installations d'assainissement.

Parallèlement les astreintes soir, week-end et jours fériés seront assurées par le personnel du SIEAM (fin de la prestation de service avec SAUR)

Au 1^{er} janvier 2010, il y aura 19,5 équivalents temps plein au SIEAM.

Tél SIEAM : 05.58.41.43.15

SITCOM

Les services d'enlèvement et d'incinération des ordures ménagères sont soumis chaque année à des mises aux normes de plus en plus sévères.

Un projet d'une usine nouvelle sur le site de Bénesse est à l'étude pour être en service en 2015. L'usine de Messanges serait arrêtée.

Une campagne est menée et engagée au sujet des composteurs. Actuellement, 131 habitations sont équipées.

Les fêtes de fin d'année génèrent de nombreux emballages en carton. Malheureusement ceux-ci se retrouvent trop souvent dans les conteneurs à ordures ménagères où ils vont être brûlés, alors qu'ils pourraient être recyclés s'ils étaient déposés en déchetterie.

« Pour Noël, faites un cadeau à la nature »

Elections

Le 14 mars 2010 se dérouleront les élections régionales. Nous invitons tous les nouveaux Azuriens à venir s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Informations diverses

Maisons fleuries



Le 17 octobre dernier, plus de 60 Azuriens ont reçu le diplôme, accompagné d'un bon d'achat de fleurs, les récompensant pour les efforts réalisés pour l'embellissement de leurs habitations.

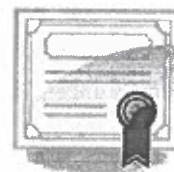
Une mention spéciale à :

- Monsieur et Madame Soler, Rue du Ruisseau de Dèche
- Mademoiselle Bats, Chemin de Pébarre
- Monsieur et Madame Dumora, Rue Gaston Nougaro

Cérémonie du 11 novembre

Accompagnés de la pluie, une vingtaine de personnes adultes et une dizaine d'enfants étaient présents devant le monument aux morts pour commémorer le 91^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 qui mettait fin au premier conflit mondial. Mademoiselle Laétitia Roux a lu le message de l'association des anciens combattants. Nous la remercions pour ce devoir de mémoire.

Diplômes



Les jeunes Azuriens qui ont obtenu un diplôme à la fin de l'année scolaire 2009 se verront remettre une récompense pour récompenser leur travail.

Nous félicitons :

- Fesancieux Audrey pour son master
- Bernard Julie pour sa licence
- Lalague Célia pour son BTS
- Truel-Fridmann Charlotte pour son BAC
- Verdoux Matthieu pour son BAC
- Fontagné Pauline pour son concours sur la résistance
- Dumora Laura pour son brevet

Cimetière

Les démarches de reprise des tombes abandonnées vont être lancées.

Repas des aînés

Il s'est déroulé le 12 décembre dernier. 93 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS. 40 recevront un colis. Cette journée permet de se parler, de se rencontrer, de partager dans un monde où la solidarité n'est pas toujours de mise.

Recensement

Le recensement de la population du village d'Azur se déroulera du 21 janvier au 20 février 2009. A compter du 21 janvier, Mademoiselle Stéphanie Decourt et Nadège Bétrat seront les 2 agents qui vous rendront visite pour vous aider à remplir la fiche de renseignements. Nous vous remercions pour l'accueil que vous leur réserverez. Cette action est très importante car elle a un impact financier pour notre commune.

Vivre en harmonie avec ses voisins...

Bruit :

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité des voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter les conflits de voisinage inutiles.

Voici les règles pratiques pour éviter de créer des nuisances :

- Vérifiez que vos installations électriques ne gênent pas les voisins
- Ne laissez pas marcher vos appareils sonores et audiovisuels à grande intensité toute la journée
- Les instruments de musique sont à utiliser raisonnablement. Mettez-vous à la place de votre voisin qui vous entend faire votre gamme toute la journée.
- Les travaux de bricolage et de jardinage nécessitent des appareils à moteur qui ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - o Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
 - o Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - o Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00
- Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage et ce de jour comme de nuit.
- Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de bruits, tapage ou attroupements injurieux et nocturnes troublant la tranquillité des habitants
- Gérer les nuisances sonores occasionnelles de façon courtoise avec vos voisins :
 - o Les travaux de bricolage bruyants et gênants ne doivent pas être effectués le dimanche ou le jours fériés, ni pendant les heures de repos (le soir)
 - o Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.





Animaux :

Il n'est pas interdit de détenir des animaux dans son logement à condition de respecter les règles de salubrité, de sécurité pour soi et ses voisins et non nuisance à autrui.

- les règles de salubrité impliquent que les locataires ou les propriétaires d'un logement ne doivent pas transformer celui-ci en ménagerie, zoo ou basse-cour pouvant engendrer des maladies, des nuisances aux voisins ou des dégradations des lieux.
- Le fait d'acquérir un animal domestique ou apprivoisé implique des obligations d'ordre sanitaire : visites régulières chez le vétérinaire pour des vaccinations obligatoires. Nous rappelons aux propriétaires de chien de 2^{ème} catégorie qu'ils doivent se mettre à jour avant le 31 décembre 2009 en passant une journée de formation et en présentant le rapport du vétérinaire afin d'obtenir le permis de détention.
- Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage causé par celui-ci à autrui. Cela implique qu'il doit souscrire une assurance « responsabilité civile » pour dommages causés aux tiers.

Si votre animal est susceptible de présenter un danger pour vos voisins, vous devez prendre des mesures pour prévenir ce danger et éviter les accidents.

Les chiens et chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière. Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.





LOS MICHÈRS

En 1983 paraissait le premier Bulletin municipal d'Azur. La municipalité de l'époque avait choisi de l'appeler « Lous Mitieys ». Ce nom correspond en effet au « chafre » collectif des habitants de notre commune. (chafre = surnom, sobriquet) Il est difficile de dater cette appellation, vieille de plusieurs siècles. Très nombreuses sont les communes d'Occitanie qui bénéficient (?) ainsi d'une désignation collective. Le chafre est souvent donné de façon ironique par les habitants des communes voisines, parfois à cause de l'importance qu'y ont certains métiers, de défauts de leurs habitants plus souvent que de leurs qualités, de leurs habitudes, des animaux qui y vivent en nombre... Ainsi les Soustonnais sont-ils des « boharts » (prononcer : bouharts ; signification : vantards), les Boucalais des « malhons » (maillouns ; mouettes, goélands), les Hermois des « carboèrs » (carbouèrs : charbonniers), les Saint-Geourois des « marros » (marrous ; béliers).

Quelle est la signification du chafre des Azuriens ? Tout d'abord, rétablissons la vérité orthographique, car la graphie choisie en 1983 est quelque peu fantaisiste. Les Azuriens sont des « michèrs », étant donné que le « ch » gascon, difficilement prononçable par les gens venus d'ailleurs, équivaut au « « tt » » basque que l'on retrouve dans le ttoro ou le portock. (Nombreuses sont les personnes qui n'ont jamais su dire Latche !)

Le mot « michèr » est expliqué ainsi dans les dictionnaires que nous avons consultés :
Simin PALAY : Nécessiteux, miséreux, pauvre. Sobriquet des gens d'Azur.

Vincent FOIX : Qui aime les miches. Par extension : joufflu, qui a les joues potelées. Surnom des habitants d'Azur.

Question délicate : peut-on être à la fois miséreux et joufflu ?

En résumé, nos aïeux n'étaient certainement pas riches et mangeaient plus souvent de la miche que du pain blanc. Quant à savoir ce qu'était exactement la miche, les avis divergent et les variétés sont nombreuses. Voici la définition la plus précise, la plus complète et même la plus savoureuse, celle donnée par Félix ARNAUDIN : « Mets de farine de sarrasin, de mil ou de maïs qu'on échaude en y mêlant, pour l'agglutiner, un peu de farine de seigle et qu'on cuit dans l'eau après avoir formé des boules de la grosseur du poing. On ajoute souvent un peu de miel à celles qu'on fait dans les maisons aisées, et à certaines occasions ».

Cela semble bien appétissant... Alors, cuisinières « michères », à vos fourneaux ! Il nous tarde de goûter de nouveau à ces miches à l'ancienne.

Etat Civil

Naissances



Manech Chapel, né le 2 septembre 2009

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Christelle Ridolfo et Wenceslas Brusson, le 15 août 2009
Catherine Laussu et Pascal Larbaigt, le 19 septembre 2009

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Jean-Noël Gerber décédé le 9 juillet 2009
Jean Bedat décédé le 12 septembre 2009
Hubert Lalaguë décédé le 3 octobre 2009

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La Vie des Associations

Comité des Fêtes



Le 14 juillet, notre 1^{er} vide grenier a rassemblé 15 exposants et de nombreux chineurs ont réalisés divers achats.

Le pain et le fromage traditionnels ont clôturé la journée.

Les sardinades :

Le mauvais temps nous a contraints de repousser la sardinade prévue le 17 juillet au vendredi 24 suivant ; la soirée s'est très bien déroulée.

Le 14 août, pas de problème, le beau temps étant au rendez-vous, le succès aussi.

Les fêtes locales :

Le vendredi, 57 doublettes ont disputé le concours de pétanque qui s'est terminé à 1h00 du matin et remporté par des Toulousains en vacances à Azur.

Le samedi après-midi les petits jeux ont amusé les enfants et les membres du comité des fêtes durant près de 2h00.

Le repas champêtre a rassemblé plus de 600 convives. La banda « Lous Tiarrots » de Castets a parfaitement animé la soirée et a apprécié la participation active du public.

La course de trottinettes a été disputée par 37 enfants. Anaïs Barreyre a remporté l'épreuve et Dorian Costa deuxième, est le premier garçon.

L'apéritif tapas du dimanche midi et le pique-nique qui a suivi ont connu une bonne affluence, plus nombreux que l'an passé.

Loto :

La valeur des lots et la date du samedi 7 novembre judicieusement choisis par les membres de la commission ont rassemblé un nombre record de participants.

Assemblée générale :

Le bureau a été reconduit à l'unanimité :

- Président : Jean-Michel DULER
- Vice-présidente : Sylvie CALCOS
- Trésorière : Sylvie FERNANDES
- Trésorier Adjoint : Pierre FERNANDES
- Secrétaire : Sylvie ROUX
- Secrétaire Adjointe : Françoise LASSALLE
- Membres du bureau : Sandra Chasco, Sylvie Costa, Michel Daleau et Marie-Laure Larrazet.

Prévision :

- 14 juillet : vide grenier, vide poussette
- Sardinades : les 23 juillet et 13 août 2010
- Fêtes locales : les 27, 28 et 29 août 2010.

Bonnes fêtes et joyeuse année 2010

Les Archers d'Azur



Depuis la rentrée des classes, les entraînements de tir à l'arc ont repris : le mercredi et le vendredi de 17h30 à 19h30.

L'assemblée générale a eu lieu le 9 octobre 2009 et nous avons réélu le bureau qui est composé de :

- Présidente : Cathy DALEAU
- Trésorier : Antonio EZQUERRO
- Secrétaire : Marie- Pierre MALOREY

Nous avons parlé de l'aménagement du terrain, du local et du renouvellement du matériel vétuste. Nous avons aussi parlé des activités du club, de la participation dans les différents concours.

Pendant les vacances scolaires, les entraînements sont suspendus.

Pour le Téléthon, nous avons été sollicités pour une animation à Saubrigues et bien sûr, nous avons participé.

Toute personne désirant essayer le tir à l'arc est la bienvenue dans notre club.

Résultats sportifs : le premier concours de l'année s'est déroulé à Pontenx Les Forges, et dans leurs catégories respectives, Baptiste Fernandes a terminé 2^{ème} et Guillaume Daleau 6^{ème}.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une bonne année 2010.

Téléthon 2009

L'urne placée à la Mairie d'Azur a reçu 721,44 euros de dons.

Un grand merci à tous les donateurs.

Syndicat d'initiative

La récession économique faisait craindre pour notre tourisme en terme de fréquentation, de pouvoir d'achat, de mode de fonctionnement.

La fréquentation fut bonne bien que la saison commence tard. Nombre de compatriotes ont privilégié l'hexagone et les étrangers ont été moins présents chez nous.

Si l'on se penche sur les dépenses de nos touristes, comme une évidence, « la fracture sociale » saute aux yeux : des petits menus partagés, des petits vins de pays pas chers, des activités nombreuses et gratuites

Pour 2010, le marché nocturne évolue. Il se passera de mi-juillet à mi-août, toujours le dimanche soir. En revanche, il sera gastronomique. Des animations liées au métier de « bouche » sont à organiser.

2009 a été difficile pour nombre de marchands ayant payé leurs places mais pour diverses raisons ne sont pas venus.

2010 verra également le renouvellement de notre plaquette vantant les mérites de nos activités et nos acteurs locaux uniquement. N'hésitez pas ; faites vous connaître avec vos projets.

Je soumet également à vous l'idée d'une liaison bateau (électrique bien sûr) sous forme de navette entre Soustons et Azur toute les demi-heures du matin à la tombée de la nuit. Lié à nos parcours pédestres des touristes pourraient ainsi venir d'une façon ludique et agréable vers chez nous. Nous possédons déjà un superbe ponton.



SCRABBL'AZUR

Les écoliers et les scrabbleurs ont repris leurs activités. Si le nombre d'écoliers a légèrement augmenté, il n'en est pas de même pour les scrabbleurs : trois d'entre eux ont déménagé et une a cessé ses activités. Nous sommes encore 24 adhérents, mais il n'y a plus que 16 licenciés.

Toutefois, s'il n'y a pas la quantité, il y a la qualité. C'est ainsi que Monique Brunier s'est classée 28^{ème} sur 267 joueurs au festival d'Argelès et 16^{ème} sur 113 en originales.

3 joueuses sont qualifiées pour la finale du championnat de France vermeils :

Sur 4238 joueurs - Simone Andrée Ricard	89 ^{ème}
Jacqueline Reinhart	592 ^{ème}
Et Jacqueline Lannelucq	726 ^{ème}

Début octobre, le a organisé son 5^{ème} tournoi régional qui a regroupé 55 joueurs.

Simone Andrée Ricard remporte la 2^{ème} partie, mais cela n'est pas suffisant pour dépasser Françoise Hourcade qui s'adjuge ainsi la superbe coupe offerte par le Conseil Général.

Simone Andrée Ricard l'emporte en 4 A et B et Gigi Charret en 5C et D, Jacqueline Lannelucq en 6A et B et Gilles Bersillon en 6C et D, complètent les bons résultats d'Azur

4499 joueurs participaient à la phase 1 du championnat de France. En terminant 399^{ème} Gigi Charret et 1160^{ème} Jeannette Humblot (les deux frangines) nt été rejointes par Monique Brunier, Simone Andrée Ricard, Jacqueline Reinhart et Jean-Louis Charret pour disputer la phase 2 du championnat de France qui regroupait à Biarritz 61 joueurs d'Aquitaine Sud.

En terminant 1^{ère} Monique Brunier a brillamment assuré sa qualification pour la phase 3 et Jean-Louis Charret 14^{ème}.

Cette qualification sera plus aléatoire pour Jacqueline Reinhart 36^{ème}, Gigi Charret 41^{ème} et Jeannette Humblot 47^{ème}, qui devront attendre les résultats définitifs de la France entière pour être fixées sur leur sort.

Rendez-vous est donc pris pour cette phase 3, le dimanche 17 janvier à Saint Aubin de Médoc.

Voilà quelques résultats de cette saison, c'est important certes, mais ce qui est rassurant c'est que tous les joueurs entretiennent des relations amicales quelle que soit leur série....

Un club c'est une grande famille où chacun s'apprécie, se rencontre, s'exprime sur tous les sujets et se soutient....

Azur est une belle réussite en ce sens ; les après-midi scrabblesques sont attendus, le Président se félicite de cette bonne ambiance, remercie tous les joueurs et invite tout ceux qui voudraient se laisser tenter à les rejoindre.

USA



FOOT LOISIR

Nous avons débuté la saison 2009-2010 le samedi 22 août à l'occasion d'un match contre les vacanciers de La Paillotte.

Ce match, âprement disputé, a vu notre équipe s'imposer sous la chaleur aoûtienne.

Ensuite, nous avons partagé, comme à notre habitude, un excellent repas avec nos amis estivants et quelques fidèles azuriens venus nous retrouver pour partager cette soirée.

De plus, nous avons disputé, comme l'année dernière, un match Mariés – Célibataires le samedi 10 octobre. Cette journée, basée sous le signe de la convivialité, de l'amitié, du partage, nous a permis de retrouver quelques anciens camarades qui, pour l'occasion, ont troqué leurs chaussons contre une paire de crampons.

A la suite du match, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas dont la totalité des bénéfices a été reversée à l'A.F.M à l'occasion du Téléthon.

Merci à tous pour votre dévouement et votre bon cœur.

Depuis le début de la saison, nous avons disputé 8 matchs (5 victoires, 3 défaites).

Fait remarquable, nous sommes invaincus à domicile. Pourvu que ça dure !!!

Le club est composé de 33 joueurs à ce jour. L'effectif se renouvelle bien avec l'arrivée de nouveaux joueurs jeunes et talentueux.

Les entraînements, qui ont toujours lieu le samedi à 15^H 30, sont très bien suivis et nous permettent même de faire de véritables matchs sur tout le terrain. Espérons que cela continuera pendant l'hiver.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

QUELQUES DATES A RETENIR POUR 2010:

- * **Samedi 20 février** : Repas du foot à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * **Samedi 20 mars** : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match de championnat contre Lille.
 - * Vu le nombre important de demandes, les personnes désirant participer au voyage sont priées de s'inscrire au plus vite auprès de Monsieur DAUGA Jacques (Tél.: 05.58.48.25.80).
- * **Samedi 05 juin** : de 09^H 00 à 18^H 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur désirant se joindre à nous.
- * **Samedi 21 août** : 17^H 00 : Match contre La Paillotte suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.

BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE A TOUS.



CLUB DES RETRAITES D'AZUR

Début septembre, une fois enfants et petits enfants repartis, l'activité salle François Mitterrand, a redémarré; jeux de cartes, scrabble, et papotages ont à nouveau occupé les mercredis après midi. La pétanque était restée fidèle au poste tout l'été et nous étions bien préparés pour le concours annuel prévu mi-septembre chez Frèche au bord du lac.

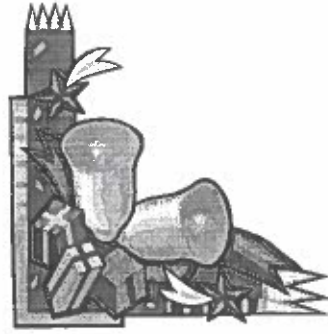
Le décès de Jeannot Bedat, pilier et membre du bureau du club depuis pratiquement sa création brisa net l'envie, et unanimement nous avons décidé de repousser cette journée récréative. Qu'il me soit permis ici d'évoquer après Jean Bedat aussi Hélène Laval, membre actif du club et enfin Arthuro dévoué compagnon. Ces trois disparitions ont marqué notre année comme l'a également marquée l'absence progressive de Nenette.

Au mois d'octobre nous avons invité comme l'an dernier J B Arostegui, la qualité de sa voix et de sa musique ont satisfait tous les participants au bon repas préparé par Nicolas.

Novembre est traditionnellement une sortie pour préparer les fêtes. Nous sommes donc partis vers Ibardin remplir cartons et caddies. Après cet effort nous avons bien mérité la cidrerie, celle d'Aginaga nous plaît décidément beaucoup, nous y retournerons.

Décembre déjà bien engagé c'est un goûter au gâteau basque et à la bourriche qui nous réunira juste après avoir festoyé avec le repas de la commune.

Bonnes fêtes à tous, à 2010.



Michel Laussu, Maire d'Azur

Et

son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le samedi 16 janvier 2010 à 17h30

à la Salle Espace François Mitterrand.





